



Villemeux-sur-Eure

Cette randonnée se déroule intégralement dans la partie Nord de la commune de Villemeux-sur-Eure (sauf pour le grand parcours qui fait une incursion à Ouerre).

Villemeux-sur-Eure (Eure-et-Loir, 1808 hab. en 2022)

La commune regroupe les hameaux de Cherville (au sud), Mauzaize (à l'est) et le Mesnil-Ponceau (au nord, où nous passerons)

L'église Saint-Maurice :

Le chœur de l'église Saint-Maurice date du XIIe siècle, la nef et le clocher du XVIIe siècle. À l'intérieur, la voûte est entièrement revêtue de très belles peintures du XVIIe siècle également. Entre deux colonnes torsées, un très beau retable ouvragé richement sculpté entoure un tableau rappelant le martyr de Saint-Maurice patron de la paroisse. La chaire du XVIe siècle est classée ainsi qu'un imposant Christ en croix d'une facture plus ancienne. Le chemin de croix d'un peintre Hollandais fut inauguré en 1862.



Les Fonds baptismaux du XIIe siècle se tiennent dans la chapelle qui donne accès aux cloches et qui contient également de très belles statues, notamment un Saint-Jacques en bois polychrome du XVe siècle. Le joyau de cette église est une statue de la vierge en majesté tenant son enfant (en bois, du XIIe siècle).

À noter aussi, le tympan renaissance représentant une nativité, chose très rare sur le fronton d'une église.

Dans le clocher, se trouvent deux cloches : une de 1773, Angélique, sauvée de la révolution et Marie-Claire Gabrielle baptisée en 1845.

Un projet de travaux de restauration (pour plus de 2 millions d'euros) est en cours d'élaboration par l'équipe municipale.

La voie verte (tous les parcours) :

Elle correspond à l'emprise de l'ancienne voie ferrée Dreux-Maintenon-Auneau qui traversait le village. Tous les parcours la traverse à l'aller et au retour.

En 1959, les rails de la ligne entre Villemeux et Ecluzelles sont démontés et les terrains sont vendus aux enchères à la salle des fêtes de Villemeux le 26 octobre 1963.

En 1972 les trains venant de Maintenon ne dépassent plus Nogent-le-Roi et enfin ne passent plus du tout à partir de 1989, année de la fermeture de la ligne entre Maintenon et Nogent-le-Roi. Les voies sont déposées en 1996 et tous les terrains sont vendus.

La gare est devenue la médiathèque et pour 2025, le maire prévoit la création du « parc de la gare », avec allées, arbres et bancs, jeux d'enfants et boulodrome !



Le grand lavoir (tous les parcours) :

Il est situé sur la rive droite de l'Eure juste après le pont que nous allons traverser. Avec ses tables et bancs bien abrités, son aire de jeux, son barbecue,

c'était un endroit agréable pour un pique-nique ! même si le temps est incertain ! Des vandales en ont décidé autrement. C'est aussi un point de mise à l'eau facile pour les amateurs de canoë sur l'Eure !



Les moulins (tous les parcours) :

Sur l'Eure, en aval du village, au lieu-dit « Les Trois Moulines » se trouvaient trois moulins. Il y en a deux autres en amont : le moulin de Boisard et le moulin de Mormoulin (que nous avons vu il y a environ un mois à la randonnée au départ de Chaudon). Mais celui auprès duquel nous allons passer, en fin de parcours (voir photo) est dans le village lui-même et se nomme le moulin de Villemeux.

Le haras de Voise (tous les parcours) :



Installé sur le lieu-dit « Prairie de la Voise », dans la vallée de l'Eure, le haras de Voise regroupe toutes les installations nécessaires à la pratique du cheval et à l'organisation de compétitions (Jumping de Voise).



Au hameau de Cherville (nous n'y passons pas)

Le 27 mars 2024 a été inaugurée une nouvelle station d'épuration, innovante, écologique et économique, basée sur le principe de la phyto-épuration avec des filtres plantés de roseaux !

Ce système d'assainissement a été retenu pour sa conception éco-exemplaire adaptée aux petites communes, sa parfaite intégration paysagère avec un procédé de traitement des eaux usées qui répond aux exigences de rejet de l'eau dans le milieu naturel.

- Cette station d'épuration utilise les capacités naturelles des végétaux et des bactéries présentes dans les eaux usées pour les dépolluer...
- L'exploitation de cet équipement est économe en énergie. Son installation électromécanique est minime et alimentée par des panneaux solaires. Au-delà de la vérification régulière du fonctionnement et du dégrilleur, l'entretien consiste en un faucardage par an sans produit chimique et à un curage des boues déposées en surface tous les 10 à 15 ans. De plus, la parcelle retenue s'intègre parfaitement au paysage¹ et limite les nuisances visuelles, sonores et olfactives.

Quelques noms de lieux sur notre passage :

L'Accul de Chaudon (grand et moyen parcours) :

Accul est un lieu qui n'a pas d'issue mais pour le chasseur, c'est le fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux et autres animaux qui se terrent ! Pour les artilleurs, *accul* se dit aussi des piquets qu'on enfonçait en terre pour empêcher le recul du canon.

Le Mesnil-Ponceau :

Le *mesnil* : en ancien français, le mot *mesnil* désignait un « domaine rural » dans le sens large du terme.

Un *ponceau* est un petit pont d'une seule travée...(mais aussi un ancien nom du coquelicot et donc aussi un nom de couleur rouge vif foncé !)

Le Bois de la Garenne :

Une *garenne* est un espace boisé ou herbeux où vivent des lapins sauvages. C'est aussi un terrier possédant de multiples entrées.

Le Montoir :

¹ Cette unité de traitement est située au sud-est du hameau de Cherville, le long de la RD 136



Année 2024/2025 – sortie n°605 – 15/34

Villemeux-sur-Eure



Grosse pierre, borne ou billot de bois dont on se sert pour monter plus aisément à cheval.